

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DE MARS 2019

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget communal, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 974 711,91 € - Recettes : 1 436 974,36 € - Résultat : 462 262,45 € - Résultat reporté 2017 : 0,00 € - Résultat global : 462 262,45 €.

Investissement : Dépenses : 1 431 015,57 € - Recettes : 1 007 764,71 € - Résultat : - 423 250,86 € - Résultat reporté 2017 : 6 086,55 € - Résultat global : - 417 164,31 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget eau, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Exploitation : Dépenses : 40 517,51 € - Recettes : 40 517,51 € - Résultat : 0,00 € - Résultat reporté 2017 : 0,00 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 16 786,95 € - Recettes : 33 990,09 € - Résultat : 17 203,14 € - Résultat reporté 2017 : 11 935,88 € - Résultat global : 29 139,02 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget assainissement, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Exploitation : Dépenses : 127 842,95 € - Recettes : 127 842,95 € - Résultat : 0,00 € - Résultat reporté 2017 : 0,00 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 56 521,29 € - Recettes : 64 425,41 € - Résultat : 7 904,12 € - Résultat reporté 2017 : 7 321,79 € - Résultat global : 15 225,91 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget lotissement « A la Levée », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 101 614,11 € - Recettes : 38 284,26 € - Résultat : - 63 329,85 € - Résultat reporté 2017 : 63 329,85 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 0,00 € - Recettes : 56 958,21 € - Résultat : 56 958,21 € - Résultat reporté 2017 : - 56 958,21 € - Résultat global : 0,00 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

Conformément à la délibération du 25 janvier 2019, ce budget est dissous au 31 décembre 2018, car tous les travaux sont terminés.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget de la ZAC « Au Deffois », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 0,69 € - Recettes : 0,00 € - Résultat : - 0,69 € - Résultat reporté 2017 : 123,46 € - Résultat global : 122,77.

Investissement : Dépenses : 0,00 € - Recettes : 0,00 € - Résultat : 0,00 € - Résultat reporté 2017 : - 9 382,10 € - Résultat global : - 9 382,10 €.

Le Maire ne participe pas au vote. Ce budget sera dissous en fin d'année 2019 pour rentrer en conformité avec les nouvelles dispositions incluses dans les compétences de la CCLL.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget de la ZAC « Centre Bourg 2 », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 112 684,18 € - Recettes : 65 279,40 € - Résultat : - 47 404,78 € - Résultat reporté 2017 : 84 231,43 € - Résultat global : 36 826,65 €.

Investissement : Dépenses : 72 555,79 € - Recettes : 96 472,16 € - Résultat : 23 916,37 € - Résultat reporté 2017 : 126 625,22 € - Résultat global : 150 541,59 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget annexe bois et forêts, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 61 570,64 € - Recettes : 54 696,20 € - Résultat : - 6 874,44 € - Résultat reporté 2017 : 27 797,38 € - Résultat global : 20 922,94 €.

Investissement : Dépenses : 0,00 € - Recettes : 7 721,08 € - Résultat : 7 721,08 € - Résultat reporté 2017 : 7 721,08 € - Résultat global : 0,00.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2018 du budget lotissement « A l'Isle », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 197 943,39 € - Recettes : 196 586,13 € - Résultat : - 1 357,26 € - Résultat reporté 2017 : 0,00 € - Résultat global : - 1 357,26 €.

Investissement : Dépenses : 221 391,69 € - Recettes : 272 763,96 € - Résultat : 51 372,27 € - Résultat reporté 2017 : - 22 763,96 € - Résultat global : - 28 608,31 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget communal qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2018 : 462 262,45 € - Affectation 2017 : 0,00 € - Résultat de clôture : 462 262,45 €.

Investissement : Résultat 2018 : - 423 250,86 € - Affectation 2017 : 6 086,55 € - Résultat de clôture : - 417 164,31 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget eau potable qui s'établit comme suit :

Exploitation : Résultat 2018 : 0,00 € - Affectation 2017 : 0,00 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2018 : 17 203,14 € - Affectation 2017 : 11 935,88 € - Résultat de clôture : 29 139,02 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget assainissement qui s'établit comme suit :

Exploitation : Résultat 2018 : 0,00 – Affectation 2017 : 0,00 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2018 : 7 904,12 € - Affectation 2017 : 7 321,79 € - Résultat de clôture : 15 225,91 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget lotissement « A la Levée » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2018 : - 63 329,85 € - Affectation 2017 : 63 329,85 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2018 : 56 958,21 € - Affectation 2017 : - 56 958,21 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Ce budget est dissous.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget ZA « Au Deffois » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2018 : - 0,69 € - Affectation 2017 : 123,46 € - Résultat de clôture : 122,77 €.

Investissement : Résultat 2018 : 0,00 € - Affectation 2017 : - 9 382,10 € - Résultat de clôture : - 9 382,10 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget ZA « Centre Bourg 2 » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2018 : - 47 404,78 € - Affectation 2017 : 84 231,43 € - Résultat de clôture : 36 826,65 €.

Investissement : Résultat 2018 : 23 916,37 € - Affectation 2017 : 126 625,22 € - Résultat de clôture : 150 541,59 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget bois et forêts qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2018 : - 6 874,44 € - Affectation 2017 : 27 797,38 € - Résultat de clôture : 20 922,94 €.

Investissement : Résultat 2018 : 7 721,08 € - Affectation 2017 : - 7 721,08 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2018 du budget lotissement « A l'Isle » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2018 : - 1 357,26 € - Affectation 2017 : 0,00 € - Résultat de clôture : - 1 357,26 €.

Investissement : Résultat 2018 : 51 372,27 € - Affectation 2017 : - 22 763,96 € - Résultat de clôture : - 28 608,31 €.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget commune présentant un excédent de fonctionnement de 462 262,45 €,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 417 164,31 €,

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : 516 900,00 €

Recettes : 366 016,00 €

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : 462 262,45 €

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant

. Report à nouveau en investissement (c/001D) : 417 164,31 €.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget eau potable ne présentant pas d'excédent de fonctionnement,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de 29 139,02 €,

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant

. Report à nouveau en investissement (c/001R) : 29 139,02 €.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget assainissement ne présentant pas d'excédent de fonctionnement,

Considérant que la section d'investissement ne fait pas apparaître de déficit de financement, mais un excédent de 15 225,91 €,

Vu l'état néant des restes à réaliser en section d'investissement :

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant

. Report à nouveau en investissement (c/001R) : 15 225,91 €.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget ZA « Au Deffois » présentant un excédent de fonctionnement de 122,77 €,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 9 382,10 €,

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 122,77 €

. Report à nouveau en investissement (c/001D) : - 9 382,10 €.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget ZA « Centre Bourg 2 » présentant un excédent de fonctionnement de 36 826,65 €,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 150 541,59 €,

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 36 826,65 €

. Report à nouveau en investissement (c/001R) : 150 541,59 €.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget bois et forêts présentant un excédent de fonctionnement de 20 922,94 €,

Considérant que la section d'investissement ne fait pas apparaître de déficit de financement,

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 20 922,94 €

. Report à nouveau en investissement (c/001) : néant.

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2018** du budget lotissement « A l'Isle » présentant un déficit de fonctionnement de 1 357,26 €,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 28 608,31 €,

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002D) : 1 357,26 €

. Report à nouveau en investissement (c/001D) : 28 608,31 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** commune 2019 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 1 182 317,33 € - Recettes : 1 346 321,86 €

Investissement : Dépenses : 2 382 709,31 € - Recettes : 2 385 290,20 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** eau potable 2019 qui se présente comme suit :

Exploitation : Dépenses : 40 314,00 € - Recettes : 40 314,00 €

Investissement : Dépenses : 215 073,02 € - Recettes : 215 073,02 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** assainissement 2019 qui se présente comme suit :

Exploitation : Dépenses : 143 688,00 € - Recettes : 143 688,00 €

Investissement : Dépenses : 521 663,20 € - Recettes : 521 663,20 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** ZAC « Au Deffois » 2019 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 9 382,10 € - Recettes : 9 382,10 €

Investissement : Dépenses : 9 382,10 € - Recettes : 9 382,10 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** ZAC « Centre Bourg 2 » 2019 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 116 582,65 € - Recettes : 116 582,65 €

Investissement : Dépenses : 205 206,99 € - Recettes : 205 206,99 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** bois et forêts 2019 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 74 422,94 € - Recettes : 74 422,94 €

Investissement : Dépenses : 5 000,00 € - Recettes : 5 000 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** lotissement « A l'Isle » 2019 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 508 024,95 € - Recettes : 548 581,00 €

Investissement : Dépenses : 382 114,00 € - Recettes : 382 114,00 €.

- **Vote à l'unanimité des taux d'imposition** suivants à appliquer pour l'année 2019 :

. Taxe d'habitation : 18,63 %

. Foncier bâti : 12,56 %

. Foncier non bâti : 44,36 %.

- **Accord pour vendre** la parcelle de terrain cadastrée ZO98, d'une superficie de 80 m², enclavée dans la propriété qui jouxte, à la propriétaire de cette dernière qui souhaite l'acquérir et qui s'engage à entretenir les abords du ruisseau appelé « Le Rio ». Le prix de vente est fixé à l'euro symbolique. Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteuse.

L'acheteuse n'a pas pris part au vote.

- **Une consultation simplifiée** ayant été faite pour l'exécution de travaux de réfection de trottoirs et de mise en conformité entre le passage à niveau de la gare et la rue des Topes, deux offres ont été reçues. C'est l'entreprise GP Routes de Dournon qui a été retenue pour la somme de 39 128,80 € HT.

- **Accord pour vendre** au candidat acquéreur la parcelle de terrain à bâtir située dans le lotissement « A l'Isle », lot n° 7, cadastrée section ZO 164, d'une superficie de 954 m² au prix de 49 €/m² TTC.